

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2023

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

AMENDEMENT

N ° AS230

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, Mme Dalloz, M. Seitlinger, M. Bazin, M. Ray, M. Di Filippo,
Mme Louwagie, M. Taite, M. Portier, M. Descoeur, M. Boucard, Mme Gruet, M. Dubois,
Mme Corneloup, M. Viry, M. Bourgeaux, M. Le Fur et Mme Anthoine

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.